

TABLE DES MATIERES

METHODOLOGIE	1
1. Description de l'atelier rural	1
1.1. Concept	1
1.2. Modalités de fonctionnement	1
1.3. Financement et mise en œuvre	1
2. Identification de l'échantillon d'analyse	2
3. Les objectifs de l'analyse : tableaux de synthèse	6
3.1. Entrepreneurs actuellement hébergés en atelier	7
3.2. Entrepreneurs précédemment hébergés en atelier	11
3.3. Communes : atelier rural en fonction	15
3.4. Communes : atelier rural n'étant pas utilisé comme tel	19
RESULTATS	22
1. Introduction	22
2. Caractérisation de l'échantillon	22
2.1. Représentants de la commune rencontrés	23
2.2. Entreprises sondées	25
2.2.1. Secteur d'activité	25
2.2.2. Taille des entreprises	26
2.2.3. Année d'installation en atelier	27
2.2.4. Statut juridique	27
3. Mise en place de l'atelier rural	28
3.1. Construction - réhabilitation	28
3.2. Facteurs de motivations et de blocage	29
3.2.1. Motivations à implanter un atelier rural	29
3.2.2. Hésitations et facteurs de blocage à implanter un atelier rural	30

3.3.	Stratégie d'implantation, localisation et occupation des ateliers	30
3.4.	Procédure et financement	33
3.4.1.	Procédure suivie	33
3.4.2.	Financement des projets	35
4.	Aménagements et équipement d'un atelier	39
4.1.	Matériel mis à disposition au sein de l'atelier	39
4.2.	Aménagement intérieur	39
4.2.1.	Point de vue des entrepreneurs	39
4.2.2.	Point de vue des communes	41
4.3.	Aménagement extérieur	43
5.	Mise en place et fonctionnement du partenariat	45
5.1.	Mise en place	45
5.1.1.	Promotion de l'atelier	45
5.1.2.	Prise de connaissance de l'existence de l'atelier	46
5.1.3.	Procédure pour être locataire	46
5.1.4.	Recommandations aux futurs candidats	48
5.2.	Fonctionnement du partenariat	49
5.2.1.	Modalités de location de l'atelier	52
5.2.2.	Modalités de vente de l'atelier	58
5.2.3.	Zone d'implantation définitive	58
6.	Evaluation qualitative et quantitative des ateliers ruraux	59
6.1.	Evaluation quantitative	59
6.1.1.	Nombre d'entreprises soutenues	59
6.1.2.	Evolution de la valeur ajoutée des entreprises	59
6.1.3.	Nombre d'emplois occupés et créés	63
6.1.4.	Impact économique local	64
6.1.4.1.	Localisation des débouchés	65
6.1.4.2.	Localisation des fournisseurs	66
6.1.4.3.	Localisation de la main d'œuvre	67
6.1.4.4.	Opinion libre sur les retombées économiques locales	67
6.1.4.5.	Lieu d'implantation des entreprises précédentes	68
6.1.5.	Occupation des infrastructures	69
6.1.6.	Rentabilité de l'atelier	70

6.2. Evaluation qualitative	72
6.2.1. Qualité de l'emploi	72
6.2.1.1. Pérennité des emplois	72
6.2.1.2. Egalité hommes-femmes	73
6.2.1.3. Formation des travailleurs	73
6.2.1.4. Demande de flexibilité	74
6.2.1.5. Services offerts à proximité de l'atelier	75
6.2.2. Intérêt des activités	76
6.2.3. Notoriété des ateliers	77
6.2.4. Efficacité et influence quant à l'implantation des entreprises en milieu rural	78
6.2.5. Adéquation entre les besoins de l'entreprise et l'infrastructure de l'atelier rural	84
6.2.5.1. Renouvellement du bail	84
6.2.5.2. Adéquation avec les aménagements intérieurs et extérieurs de l'atelier	85
6.2.5.3. Les avantages attendus lorsque l'entrepreneur quittera l'atelier	85
6.2.5.4. Les avantages tirés lorsque l'entrepreneur quitte l'atelier	86
6.2.5.5. Qualités intrinsèques de l'atelier	87
6.2.5.6. Qualités extrinsèques de l'atelier	88
6.2.6. Implantation de son entreprise dans un atelier : avantages et contraintes	89
6.2.7. Evaluation prévisionnelle d'une entreprise ayant séjourné dans un atelier	91
6.2.8. Implantation d'un atelier au sein de la commune : les retombées du projet	94
6.2.9. Intégration du développement durable dans l'atelier	95
6.2.9.1. Situation actuelle : participation des entrepreneurs	95
6.2.9.2. Situation actuelle : participation des communes	95
6.2.9.3. Opportunités de développement	97
7. Profil des entrepreneurs	100
7.1. Identité de l'entrepreneur	100
7.1.1. Milieu d'origine, âge et sexe	100
7.1.2. Niveau de formation et parcours professionnel	100
7.2. Motivations et craintes à s'implanter en atelier rural	101
7.2.1. Les motivations à s'implanter en atelier	101
7.2.2. Les craintes à s'implanter en atelier	103
7.3. Investissements et aides reçues	104
CONCLUSIONS	105
RECITS D'EXPERIENCE	108

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 :	Communes présentant un/des atelier(s) rural(/aux) en Wallonie, emplacements disponibles par atelier, entreprises hébergées et ayant été hébergées (situation en décembre 2008).	3
Tableau 2 :	Echantillons objectif et sondé, taux de sondage.	22
Tableau 3 :	Agents communaux ayant participé à l'enquête.	24
Tableau 4 :	Distribution des entreprises actuellement et anciennement installées en atelier selon leur secteur d'activité.	25
Tableau 5 :	Distribution des entreprises selon leur statut juridique.	27
Tableau 6 :	Mise en place de l'atelier rural : construction, réhabilitation, achat et valorisation de bien communal.	28
Tableau 7 :	Eléments pris en compte par les communes pour choisir le lieu d'implantation des ateliers ruraux, selon qu'un bien communal soit déjà disponible ou qu'il faille l'acheter expressément pour y concevoir l'atelier.	31
Tableau 8 :	Financement des ateliers ruraux : acteurs intervenus et participations respectives, montants totaux HTVA.	35
Tableau 9 :	Coût HTVA/m ² d'atelier rural.	36
Tableau 10 :	Satisfaction des entrepreneurs envers l'aménagement intérieur de l'atelier rural.	39
Tableau 11 :	Satisfaction des entrepreneurs envers l'aménagement extérieur de l'atelier rural.	43
Tableau 12 :	Satisfaction des partenaires envers les relations qu'ils entretiennent entre eux.	51
Tableau 13 :	Loyer mensuel de base non indexé demandé par module pour chaque atelier.	55
Tableau 14 :	Acteurs communaux intervenant dans la gestion des ateliers ruraux et leurs rôles joués.	57
Tableau 15 :	Valeur ajoutée créée annuellement par les entreprises qui se sont implantées en atelier pour leur lancement.	60
Tableau 16 :	Valeur ajoutée créée annuellement par les entreprises qui se sont implantées en atelier pour se diversifier ou s'étendre, depuis leur implantation en atelier.	61
Tableau 17 :	Evolution de la valeur ajoutée (%), avant et après installation en atelier rural des entreprises dont l'objectif était de se diversifier ou de s'étendre.	62
Tableau 18 :	Distribution de la main d'œuvre occupée à temps plein et partiel au sein des ateliers, selon son statut.	63
Tableau 19 :	Distribution de la main d'œuvre occupée au sein des ateliers, selon son âge, son sexe et son statut.	64

Tableau 20	Distribution des entreprises selon la localisation géographique de leurs débouchés.	65
Tableau 21	Distribution des entreprises selon la localisation géographique des fournisseurs.	66
Tableau 22	Distribution des entreprises qui engagent du personnel selon la part de la main d'œuvre issue de la commune dans laquelle est localisé l'atelier.	67
Tableau 23	Occupation des ateliers depuis leur entrée en fonction.	69
Tableau 24	Evolution du nombre de travailleurs, entrepreneur(s) compris, depuis l'installation de l'entreprise en atelier rural.	72
Tableau 25	Distribution des entreprises rencontrées selon la diversification de leurs activités.	76
Tableau 26	Distribution des entreprises rencontrées selon qu'elles envisagent/aient envisagé ou pas d'acquiescer l'atelier rural qu'elles occupent/ont occupé.	82
Tableau 27	Distribution des entrepreneurs hébergés en atelier selon le renouvellement de leur bail.	85
Tableau 28	Distribution des entrepreneurs hébergés en atelier selon le milieu dans lequel ils envisagent se réimplanter après leur départ de l'atelier rural.	92
Tableau 29	Retombées positives de l'implantation d'un atelier rural sur le territoire communal.	94
Tableau 30	Distribution des entrepreneurs hébergés et ayant été hébergés en atelier, selon leur opinion à différentes affirmations proposées, relatives au développement durable.	97
Tableau 31	Description des parcours professionnels des entrepreneurs selon leur secteur d'activités.	100
Tableau 32	Motivations citées par les entrepreneurs à s'implanter en atelier.	102
Tableau 33	Distribution des entrepreneurs selon qu'ils aient ou pas ressenti des craintes au moment de créer le partenariat avec la commune et qu'ils aient hésité ou pas à s'installer en atelier rural.	103
Tableau 34	Investissements effectués au moment de l'installation des entreprises en atelier rural : montants et mode de financement.	104

LISTE DES FIGURES

Figure 1 :	Degré de coopération entre l'entreprise et la commune, soit le type d'accord sur leurs objectifs et leur capacité à travailler ensemble.	50
Figure 2 :	Croissance annuelle de la valeur ajoutée, dans le cas où les entreprises étaient en phase de lancement au moment de leur implantation en atelier.	61
Figure 3 :	Distribution des entreprises engageant du personnel, selon que celui-ci soit sans formation, complètement formé ou ayant déjà quelques aptitudes à valoriser.	73
Figure 4 :	Distribution des entreprises engageant du personnel, selon la manière dont elles évaluent la flexibilité demandée à leur personnel en matière d'horaire de travail.	74
Figure 5 :	Distribution des entreprises hébergées et ayant été hébergées, selon leur réponse aux affirmations suivantes : « <i>Il est possible et aisé de venir travailler à l'atelier via les transports en commun</i> » ; « <i>L'atelier est situé à proximité d'une crèche ou autres services de garde d'enfants</i> » ; « <i>L'atelier est situé à proximité d'infrastructures scolaires</i> ».	75
Figure 6 :	Distribution des entreprises hébergées et ayant été hébergées, selon leur réponse à la question suivante : « <i>Auriez-vous pu réaliser votre projet sans cette aide ?</i> ».	78
Figure 7 :	Distribution des entreprises hébergées et ayant été hébergées, selon leur réponse à la question suivante : « <i>Si c'était à refaire, choisiriez-vous à nouveau l'atelier rural comme outil de développement de votre entreprise ?</i> ».	79
Figure 8 :	Distribution des entrepreneurs selon leur réponse à la question suivante : « <i>Pensez-vous que l'atelier rural soit un outil efficace à l'installation d'entreprises en milieu rural ?</i> ».	80
Figure 9 :	Distribution des entrepreneurs selon leur réponse à l'affirmation suivante : « <i>L'atelier rural favorise la propension à entreprendre en milieu rural</i> ».	81
Figure 10 :	Distribution des entrepreneurs selon leur réponse à l'affirmation suivante : « <i>L'atelier rural permet d'éviter les conflits avec le voisinage</i> ».	83
Figure 11 :	Distribution des entrepreneurs selon leur réponse à l'affirmation suivante : « <i>L'implantation en atelier rural facilite l'intégration sociale de l'entrepreneur au sein de la commune</i> ».	83
Figure 12 :	Distribution des entreprises hébergées et ayant été hébergées, selon leur réponse aux affirmations suivantes : « <i>L'accès aux TIC (GSM et internet) au sein de l'atelier est de qualité</i> » ; « <i>L'atelier dispose d'un système d'égouts parfaitement fonctionnel</i> » ; « <i>Les équipements en eau et électricité de l'atelier sont de qualité</i> ».	87
Figure 13 :	Distribution des entrepreneurs selon leur réponse aux affirmations suivantes : « <i>L'accessibilité à l'atelier est aisée</i> » ; « <i>L'atelier est situé à proximité d'un/de grand(s) axe(s) routier(s)</i> » ; « <i>Il est facile de se garer à proximité de l'atelier</i> ».	88

Figure 14	Distribution des entrepreneurs hébergés selon leurs perspectives d'avenir.	91
Figure 15	Distribution des entrepreneurs selon leur réponse à l'affirmation suivante : « <i>Un atelier rural doit être localisé de préférence dans un zoning industriel</i> ».	92
Figure 16	Distribution des entrepreneurs à la question suivante : « <i>Ressentez-vous/avez-vous ressenti une réelle volonté d'inscrire l'atelier rural dans une stratégie de développement durable de la part des autorités communales ?</i> » et distribution des communes à la question suivante : « <i>Selon vous, la commune a-t-elle une réelle volonté d'inscrire l'atelier dans une démarche de développement durable ?</i> ».	96
Figure 17	Distribution des entrepreneurs et des communes à la question suivante : « <i>Selon vous des aménagements pourraient-ils être apportés par la commune au sein de l'atelier rural de manière à faciliter l'intégration des entreprises qui l'occupent dans une démarche de développement durable ?</i> ».	98

Analyse des ateliers ruraux : méthodologie

1. Description de l'atelier rural

1.1. Concept

L'atelier rural est un bâtiment communal pouvant accueillir une ou plusieurs entreprises. Aucun aménagement spécifique n'est prévu dans un atelier rural. Celui-ci se doit d'être suffisamment modulable pour accueillir des entreprises variées. En théorie, on retrouvera toutefois systématiquement un ou plusieurs bureaux administratifs et des espaces sanitaires.

L'atelier rural est loué par la commune aux petites et moyennes entreprises :

- en phase de lancement. Il leur évite ainsi les investissements lourds de départ tel que l'achat d'un bâtiment.
- en voie d'expansion ou de diversification. Il leur donne le coup de pouce nécessaire pour s'agrandir ou explorer de nouveaux marchés.

L'atelier rural vise ainsi à fixer et développer des activités économiques, à soutenir la diversification des activités rurales et la création d'emplois.

1.2. Modalités de fonctionnement

L'atelier rural est loué pour une durée limitée aux entreprises. Toutefois, au terme du bail convenu, trois solutions s'envisagent : le bail est renouvelé, le bail prend fin, l'entreprise achète l'atelier.

1.3. Financement et mise en œuvre

A l'heure actuelle, le financement des opérations existantes a été réalisé via le Décret du Conseil Régional wallon du 6 juin 1991 relatif au développement rural, et pour certaines communes hennuyères par le biais du programme Objectif 1 et de son Phasing-Out.

C'est à la commune, engagée dans une opération de développement que revient de concevoir et de construire ou d'aménager l'atelier rural, sur un terrain qui lui appartient ou qu'elle acquiert à cette fin. La conception d'un atelier rural est un projet qui doit être présenté dans le Programme Communal de Développement Rural. La conception de ce programme est assurée par une commission locale de développement rural (CLDR) et les projets qui y sont inscrits reflètent le point de vue des habitants, recueilli par le biais de groupes de travail ouverts aux habitants qui le souhaitent. La CLDR est composée de 10 à 30 membres effectifs, ainsi qu'un nombre égal de membres suppléants. Un quart des membres maximum peut être désigné au sein du conseil communal.

Généralement, 80% du coût total est financé par le Décret susmentionné, et ceci à trois conditions :

- l'atelier rural doit être en zone constructible au plan du secteur
- l'atelier doit respecter les règles urbanistiques
- l'atelier doit être inscrit dans un PCDR

Dans le nouveau PWDR pour la période de programmation 2007-2013, un soutien aux ateliers ruraux est prévu dans le cadre de l'aide à la création et au développement des micro-entreprises (mesure 312). Dans le nouveau programme, il est prévu que l'assiette de la subvention ne comporte pas la TVA. La charge communale est donc de 20% du coût HTVA et de 100% de la TVA (au lieu de 20% du total), ce qui représente une intervention supplémentaire pour la commune de 16.8%. A ce jour, aucun atelier rural n'a encore été financé dans le cadre de cette mesure. En outre, l'intervention pour la création d'ateliers ruraux ne représente qu'une petite partie des actions de la mesure 312 à côté d'autres aides aux investissements et d'une aide à l'ingénierie financière (voir fiche de la mesure). Dans ce sens, aucun indicateur de suivi et donc d'évaluation, spécifique aux ateliers ruraux n'a été créé.

2. Identification de l'échantillon d'analyse

L'analyse des ateliers ruraux est réalisée par le biais d'une approche positive, sur base de contacts de terrain avec, d'une part, les entreprises bénéficiant ou ayant bénéficié temporairement de cette forme d'hébergement et, d'autre part, les représentants communaux à même de nous présenter le projet de la manière la plus complète possible.

La rencontre d'entrepreneurs ayant bénéficié de l'hébergement en atelier rural, que ce soit pour leur lancement, leur diversification ou leur expansion, s'avère intéressante. En plus d'apporter un regard différent quant à l'évaluation de ces structures, ces entrepreneurs donneront une indication quant au fonctionnement de l'entreprise après son passage en atelier rural, et apporteront des éléments concrets sur le déroulement de cette transition.

Dans un premier temps, il a été nécessaire d'identifier la localisation des ateliers ruraux. Celle-ci a été réalisée en deux temps. Un premier listing de communes a été dressé sur base d'une revue bibliographique [Cahier n°1 de la FRW, articles de la RW] et d'une liste de projets de développement économique (catégorie DE) mis en convention durant la période 2003-2007, et qui nous a été fournie par Madame Kaisin A. de la DGA. Ce dernier listing étant établi indépendamment du stade d'avancement des projets (certains ne sont pas terminés, d'autres pas encore commencés), et les sources bibliographiques datant parfois déjà de quelques années, il a fallu dans un second temps prendre contact avec les communes afin de s'assurer de la présence du ou des ateliers ruraux au sein de la commune. C'est ainsi que 27 communes ont été contactées dans le courant du mois de septembre. La liste complète de ces communes est indiquée en annexe 1 du document intitulé "Analyse des ateliers ruraux", annexé au rapport d'activités 03/08.

Au final, treize communes ont été identifiées comme ayant un ou plusieurs ateliers ruraux sur leur territoire [tableau 1]. Pour la commune de Marchin, l'existence d'un atelier rural sur son territoire ne lui semblait pas univoque. C'est au fil des différents contacts pris au sein de cette commune qu'il a été possible de conclure qu'un atelier rural était bien présent sur le territoire. L'inoccupation de cet atelier par des entrepreneurs depuis plusieurs années explique cette confusion. En ce qui concerne les communes d'Attert et de Marche-en-Famenne, bien que l'atelier ne soit pas occupé par une PME ou un indépendant, l'existence de cet outil de développement rural sur leur territoire n'était pas inconnue.

Dès lors, l'échantillon rencontré est composé de quatre types d'acteurs :

- les entrepreneurs actuellement implantés dans un atelier rural (14) ;
- les entrepreneurs ayant précédemment été implantés dans un atelier rural (12) ;
- les mandataires des communes ayant sur leur territoire un atelier rural occupé par un ou plusieurs entrepreneurs (10) ;
- les mandataires des communes ayant sur leur territoire un atelier rural non-occupé par un entrepreneur et qui sont dès lors utilisés à d'autres fins (3).

Comme l'indique le tableau ci-dessous, sur les 13 communes recensées, 9 ont leur(s) atelier(s) occupé(s) par des PME ou indépendant seul (soulignées dans le tableau), 3 allouent au bâtiment une autre utilité (maison de village, activité socio-culturelle, éco-sociale, fondation d'utilité publique) et le locataire d'une commune vient de quitter l'atelier. Etant donné la petite taille de l'échantillon d'origine, il a été établi de rencontrer la totalité des acteurs, dans la mesure de leurs disponibilités bien entendu. La carte 1 permet de visualiser les communes concernées.

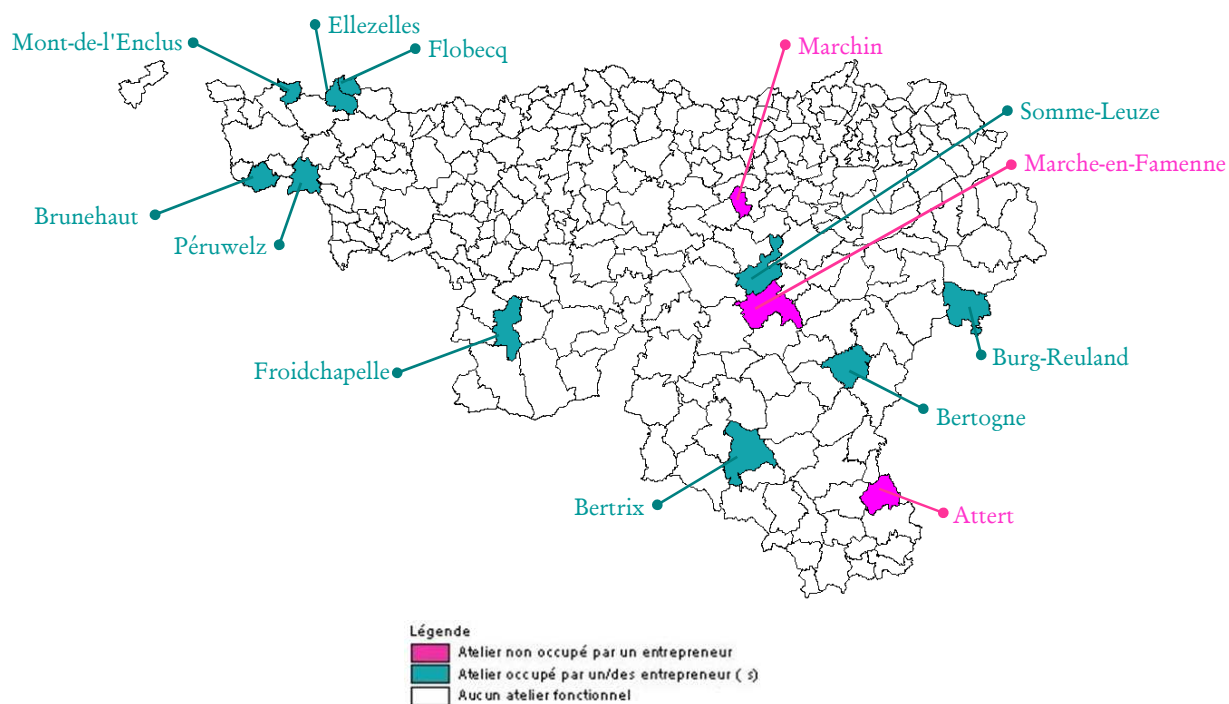
Tableau 1 : Communes présentant un/des atelier(s) rural(/aux) en Wallonie, emplacements disponibles par atelier, entreprises hébergées et ayant été hébergées (décembre 2008).

Commune	Atelier	Emplacement	Entreprises actuelles	Entreprises précédentes
Attert	1	1	L'atelier fait office de maison de village (atelier créatif, réunions d'associations)	• Bureau d'études Havet
<u>Bertogne</u>	1	2	<ul style="list-style-type: none"> • Christian Stoffel [terrassment] • La Croiselle s.p.r.l., Benoît Genon [construction, panneaux solaires] 	<ul style="list-style-type: none"> • Société Blue Car s.c.r.l., Marc Nollomont [Garage et location de véhicules] • Close Automation-Electro-Mécanique s.a., Emile Close [Programmation d'automate]
<u>Bertrix</u>	1	1	• Progrescom s.p.r.l. à finalité sociale, Philippe Deller [Scierie, menuiserie, bois de chauffage, exploitation forstière]	• Le premier atelier a été vendu : Atelier protégé " Le Saupont ", J.-P. Gribomont
<u>Brunehaut</u>	2	3	<ul style="list-style-type: none"> • CP Tech Sud s.p.r.l. • ABM s.a., J.-P. Feltrin [productions de bandes transporteuses] • Thermo Technique, Lecocq Brenard [revêtement pour toitures plates, panneaux thermiques] 	• SATIM s.p.r.l. , Abbas Khinache

Commune	Atelier	Emplacement	Entreprises actuelles	Entreprises précédentes
<u>Burg-Reuland</u>	1	1	<ul style="list-style-type: none"> • Garage Neissen, Bertold Neissen [Garagiste, carrossier] 	Aucune entreprise précédente.
<u>Ellezelles</u>	3	4	<ul style="list-style-type: none"> • Les Délices d'Ellezelles s.a. [production de truffes et chocolats] : occupe 3 emplacements • EGTRL s.p.r.l., Pascal Dubois [Entreprise de construction] 	<ul style="list-style-type: none"> • Menuiserie Kris Aelvoet
<u>Flobecq</u>	1	2	<ul style="list-style-type: none"> • Regards d'eau s.p.r.l. [Wellness] : occupe 2 emplacements 	Aucune entreprise précédente.
<u>Froidchapelle</u>	1	3	<ul style="list-style-type: none"> • La Chavée, Yvan Bourguignon [production de vins et liqueurs] : occupe 2 emplacements 	<ul style="list-style-type: none"> • Chocolaterie Vanlieff's, Martine Vanliefferinge • B.M.J. s.p.r.l., Benoît Fontaine [Découpe et emballage de poulets] • Chauffage de l'Eau d'Heure [Chauffagiste]
Marche-en-Famenne	1	1	Occupation par la Fondation Rurale de Wallonie	Aucune entreprise précédente
Marchin	1	1	"Latitude 50°" a.s.b.l. [Arts du cirque et de la rue] et salle de réception, de fête	<ul style="list-style-type: none"> • David Lebouille [Restaurateur]
Mont-de-l'Enclus	1	1	L'atelier est vide pour le moment	<ul style="list-style-type: none"> • VINI Services s.p.r.l., Vincent Maes [Entretien de surfaces]
<u>Péruwelz</u>	1	1	<ul style="list-style-type: none"> • Centre Cerfontaine a.s.b.l., Bernard Debouverie [entreprise d'économie sociale] 	Aucune entreprise précédente.
<u>Somme-Leuze</u>	1	2	<ul style="list-style-type: none"> • Le Bois au jardin, Alain Mercier [Vente de mobilier de Jardin] • ORKC Garden, Arnaud Deflandre [Logistique et distribution de mobilier de jardin] 	Transports Geoffrey s.a. , Guy Jaspers [Entretien de véhicules de transport]
TOTAL	16	23	14	12

A Waremme, un site comprenant une ancienne école, une maison de maître et l'ancienne maison communale d'Oleye a été rénové en une Maison de village où s'organisent des manifestations publiques et privées ainsi qu'un atelier de peinture. Un espace est réservé à la valorisation des savoirs-faires ruraux et quelques logements locatifs occupent un tiers du site. Au cours de la rénovation, la commune a envisagé attribuer un emplacement de ce site à l'implantation d'une brasserie didactique, mais compte tenu du manque de fonctionnalité du bâtiment, ce projet n'a pas abouti.

Carte 1 : Localisation des communes au sein desquelles sont implantés un/des atelier(s)



Réalisation : CAPRU 2009

3. Les objectifs de l'analyse : tableaux de synthèse

L'analyse vise à répondre aux huit objectifs principaux, notés ci-dessous :

- Mise en exergue du profil des entreprises ;
- Evaluation qualitative et quantitative des ateliers ruraux ;
- Identification des modalités de mise en place de l'atelier rural ;
- Identification des modalités de mise en œuvre et fonctionnement du partenariat public-privé ;
- Relevé des motivations et des raisons occasionnant un revirement de l'utilité de l'atelier rural ;
- Identification des projets alternatifs à celui de mise en place d'un atelier rural ;
- Conséquences d'un passage en atelier rural sur le fonctionnement d'une entreprise, déroulement de la transition ;
- Appréciation des possibilités d'intégration des ateliers ruraux dans une démarche de développement durable.

Les quatre types d'acteurs rencontrés participeront à atteindre les objectifs précités de manière distincte. Pour cette raison, quatre questionnaires sont préparés. Ceux-ci sont affichés en annexes 1, 2, 3 et 4. La première phase de l'élaboration de ces questionnaires a consisté en l'identification de l'information à en extraire, de manière à répondre aux objectifs généraux visés par l'étude. Pour ce faire, ceux-ci ont été articulés autour de plusieurs objectifs spécifiques.

Quatre tableaux de synthèse, correspondant chacun aux objectifs attendus de chaque questionnaire, ont été dressés. Ceux-ci présentent les objectifs spécifiques de l'analyse ainsi que les résultats s'y rapportant et attendus via le questionnaire administré. Ils sont à mettre en relation avec les questionnaires structurés, présentés en annexes, les numéros des questions visant à atteindre l'objectif cité.

Depuis leur première version présentée dans le rapport 03/08, questionnaires et tableaux de synthèse ont été révisés eu égard aux recommandations formulées lors de la dernière réunion du Conseil d'Accompagnement. Par ailleurs, la Cellule invite les membres du Conseil à observer les questionnaires, et tableaux qui s'y rattachent, utilisés lors des entretiens tenus auprès des communes où l'atelier n'est pas utilisé comme tel, ainsi qu'auprès des entrepreneurs ayant précédemment été hébergés en atelier rural, ceux-ci n'étant pas encore rédigés au moment de cette réunion.

3.1. Entrepreneurs actuellement hébergés en atelier rural

Le tableau ci-dessous synthétise objectifs spécifiques et résultats s'y rapportant et attendus via le questionnaire administré aux entrepreneurs implantés actuellement dans un atelier rural. Il est à mettre en relation avec le questionnaire structuré, présenté en annexe 1, les numéros des questions visant à atteindre l'objectif cité.

Objectifs principaux	Objectifs spécifiques	Résultats attendus	Numéro des questions
1. Mise en exergue du profil des entreprises implantées dans un atelier rural	A. Caractériser l'entrepreneur rencontré	<ul style="list-style-type: none"> - Identité de l'entrepreneur - Milieu d'origine - Statut juridique - Parcours de l'entrepreneur - Propriétaire ou locataire 	1.1. à 1.8. 1.11. 4.5.
	B. Caractériser l'entreprise implantée dans un atelier rural	<ul style="list-style-type: none"> - Activités et historique de l'entreprise - Taille de l'entreprise - Obtention d'aides supplémentaires à l'installation - Capital propre, investissements, dettes 	1.9. 1.10. 3.1. 3.4. 3.17. à 3.19.
2. Evaluation qualitative et quantitative des ateliers ruraux	C. Evaluer l'impact économique local de l'entreprise implantée dans un atelier rural	<ul style="list-style-type: none"> - Localisation géographique des débouchés - Localisation géographique des fournisseurs - Localisation géographique de la main d'œuvre - Nombre d'emplois créés et évolution - Opinion libre sur les retombées économiques - Taille des entreprise-fournisseurs - Type de débouchés (particuliers, entreprises, indépendants) 	3.2. 3.3. 3.5. 3.6. 3.14. 3.15.

Objectifs principaux	Objectifs spécifiques	Résultats attendus	Numéro des questions
	D. Apprécier l'emploi créé par l'entreprise implantée dans un atelier rural	<ul style="list-style-type: none"> - Composition de la main d'œuvre - Pérennité des emplois créés - Qualité de l'emploi (formation, sécurité, égalité hommes/femmes, flexibilité, sociabilité, distance domicile/travail) 	3.4. 3.6. à 3.15.
	E. Evaluer la valeur ajoutée de l'entreprise implantée dans un atelier rural	<ul style="list-style-type: none"> - Evolution du chiffre d'affaires depuis l'installation de l'entreprise en atelier rural - Evolution de la consommation intermédiaire depuis l'installation de l'entreprise en atelier rural - Numéro de TVA de l'entrepreneur 	3.1.
	F. Apprécier l'intérêt des activités de l'entreprise implantée dans un atelier rural	<ul style="list-style-type: none"> - Diversification de l'entreprise - Réalisation d'efforts particuliers dans les domaines de la recherche et du développement - Secteur d'activité de l'entreprise - Participation à un pôle de compétitivité 	1.9. 1.10. 3.16. 2.8.
	G. Evaluer l'efficacité des ateliers ruraux vis-à-vis de l'implantation des entreprises en milieu rural	<ul style="list-style-type: none"> - Les entrepreneurs auraient-ils réalisé leur projet sans cette aide ? L'atelier rural est-il une aide suffisante au lancement des entreprises ? - Les entrepreneurs renouvelleraient-ils l'expérience ? - Les entrepreneurs envisagent-ils de résilier leur bail ? (contraintes trop pesantes) - Opinion libre quant à l'efficacité de l'outil - L'atelier rural favorise-t-il l'intégration sociale de l'entrepreneur au sein de la commune ? 	2.2. 2.14. à 2.16. 3.17. 4.3. 4.13.
Objectifs principaux	Objectifs spécifiques	Résultats attendus	Numéro des

			questions
	H. Déterminer les atouts et les contraintes liés à l'implantation de son entreprise dans un atelier rural	<ul style="list-style-type: none"> - Avantages/inconvénients de l'atelier rural pour le fonctionnement de l'entreprise - Adéquation entre les besoins d'une entreprise et les services offerts par l'atelier rural - Opinion concernant les infrastructures et services de l'atelier rural - Satisfaction de l'entrepreneur vis-à-vis des relations entretenues avec la commune. 	2.11. à 2.13. 4.11. à 4.13.
	I. Evaluation prévisionnelle d'une entreprise ayant séjourné dans un atelier rural	<ul style="list-style-type: none"> - Possibilité d'un partenaire supplémentaire - Perspective d'avenir en ce qui concerne la croissance de l'entreprise (activités, personnel, étendue des marchés, taille des infrastructures) - Difficultés/améliorations attendues lors de la transition entre l'atelier et les propres infrastructures de l'entrepreneur - Milieu de réimplantation de l'entreprise - Opinion libre quant à la vision de l'entreprise dans le futur 	2.9. 5.1. à 5.10.
	J. Déterminer si l'entreprise s'inscrit dans une démarche de développement durable à travers l'atelier rural	<ul style="list-style-type: none"> - Quels sont les gestes appliqués par l'entreprise qui s'intègrent dans une démarche de développement durable ? - Y a-t-il une volonté de la part de la commune d'intégrer l'atelier rural dans une démarche de développement durable ? - Aménagements pouvant être apportés par la commune au sein de l'atelier de manière à faciliter l'intégration de l'entreprise dans une démarche de développement durable ? 	3.20. à 3.24.

Objectifs principaux	Objectifs spécifiques	Résultats attendus	Numéro des questions
3. Identification des modalités de mise en œuvre et mode de fonctionnement du partenariat entreprise-commune	K. Identifier les facteurs de motivation et les craintes à implanter son entreprise dans un atelier rural	<ul style="list-style-type: none"> - Raisons incitant à s'implanter dans un atelier rural - Motivations à acquérir l'atelier rural - Facteurs de blocage vis-à-vis du partenariat - Facteurs de blocage vis-à-vis de l'acquisition de l'atelier rural 	4.1. 4.2. 4.6. à 4.10.
	L. Connaître les modalités concrètes de mise en œuvre du partenariat entreprise-commune, son fonctionnement et formuler des recommandations pour améliorer l'efficacité de cet outil	<ul style="list-style-type: none"> - Mode d'information de l'existence des ateliers ruraux - Démarche suivie par l'entrepreneur pour implanter son entreprise en atelier rural - Les difficultés rencontrées à créer le partenariat - Communication entre les partenaires - Rôles joués par l'entrepreneur en tant que partenaire - Accord sur les objectifs des partenaires et capacité à travailler ensemble - Conseils et recommandations pour améliorer l'outil - Obtentions d'aides supplémentaires à l'installation 	2.1. 2.3. à 2.7. 2.10. 2.16. 2.17. 3.17.
	M. Identifier les potentialités de création de nouveaux partenariats	<ul style="list-style-type: none"> - Possibilité, existence d'un (de) partenaire(s) supplémentaire(s) à la collaboration entreprise-commune (avec qui ?, pour faire quoi ?) - Rôle(s) joué(s) par le(s) partenaire(s) supplémentaire(s). 	2.8. 2.9.

3.2. Entrepreneurs précédemment hébergés en atelier rural

Le tableau ci-dessous synthétise objectifs spécifiques et résultats s'y rapportant et attendus via le questionnaire administré aux entrepreneurs ayant été implantés dans un atelier rural. Il est à mettre en relation avec le questionnaire structuré, présenté en annexe 2, les numéros des questions visant à atteindre l'objectif cité.

Objectifs principaux	Objectifs spécifiques	Résultats attendus	Numéro des questions
1. Mise en exergue du profil des entreprises ayant été implantées dans un atelier rural	A. Caractériser la personne rencontrée	<ul style="list-style-type: none"> - Identité, milieu d'origine - Activité actuelle de la personne rencontrée, statut juridique - Propriétaire ou locataire 	1.1. à 1.4. 1.7. 1.8. 4.3.
	B. Caractériser l'entreprise qui était implantée dans l'atelier rural	<ul style="list-style-type: none"> - Activités et historique de l'entreprise - Obtention d'aides supplémentaires à l'installation - Capital propre, investissements, dettes 	1.5. 1.6. 2.9. à 2.12.
	C. Identifier les raisons pour lesquelles un entrepreneur quitte un atelier rural	<ul style="list-style-type: none"> - Le départ est-il volontaire ou obligatoire - Pour quelle(s) raison(s) un entrepreneur quitte t'il un atelier rural ? 	1.9. 3.6.

Objectifs principaux	Objectifs spécifiques	Résultats attendus	Numéro des questions
2. Evaluation qualitative et quantitative des ateliers ruraux	D. Evaluer l'efficacité des ateliers ruraux vis-à-vis de l'implantation des entreprises en milieu rural	<ul style="list-style-type: none"> - Les entrepreneurs auraient-ils réalisé leur projet sans cette aide ? - L'atelier est-il une aide suffisante au lancement d'entreprises en milieu rural ? - Quel(s) conseil(s) un entrepreneur ayant été logé dans un atelier rural donnerait-il à un autre entrepreneur qui souhaite s'implanter dans ce type de structure. - Les entrepreneurs renouvelleraient-ils l'expérience ? - Les entrepreneurs envisagent-ils d'acquérir l'atelier rural ? - Opinion libre quant à l'efficacité de l'outil - L'atelier rural favorise-t-il l'intégration sociale de l'entrepreneur au sein de la commune ? 	2.4. 2.9. à 2.14. 3.7. 3.10. 3.11. 4.1.
	E. Déterminer les atouts et les contraintes liés à l'implantation de son entreprise dans un atelier rural	<ul style="list-style-type: none"> - Avantages/inconvénients de l'atelier rural pour le fonctionnement de l'entreprise - Adéquation entre les besoins d'une entreprise et les services offerts par l'atelier rural - Opinion concernant les infrastructures et services de l'atelier rural 	3.2. à 3.6. 3.8. à 3.10.
3. Identification des modalités de mise en œuvre et mode de fonctionnement du partenariat entreprise-commune	F. Identifier les facteurs de motivation et les craintes à implanter son entreprise dans un atelier rural	<ul style="list-style-type: none"> - Raisons incitant à s'implanter dans un atelier rural - Motivations à acquérir l'atelier rural - Facteurs de blocage vis-à-vis du partenariat - Facteurs de blocage vis-à-vis de l'acquisition de l'atelier rural 	2.1. 2.2. 2.7. 2.8. 4.1.

Objectifs principaux	Objectifs spécifiques	Résultats attendus	Numéro des questions
	<p>G. Connaître les modalités concrètes de mise en œuvre du partenariat entreprise-commune, son fonctionnement et formuler des recommandations pour améliorer l'efficacité de cet outil</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mode d'information de l'existence des ateliers ruraux - Les difficultés rencontrées à créer le partenariat - Accord sur les objectifs des partenaires et capacité à travailler ensemble - Satisfaction de l'entrepreneur vis-à-vis des relations entretenues avec la commune. - Conseils et recommandations pour améliorer l'outil - Obtentions d'aides supplémentaires à l'installation 	<p>2.3. 2.5. 2.6. 2.9. 2.10. 3.1. 3.2.</p>
	<p>H. Identifier les potentialités de création de partenariats supplémentaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Possibilité, existence d'un (de) partenaire(s) supplémentaire(s) à la collaboration entreprise-commune (avec qui ?, pour faire quoi ?) - Rôle(s) joué(s) par le(s) partenaire(s) supplémentaire(s). 	<p>1.10. à 1.13.</p>
<p>4. Identification des conséquences d'un passage en atelier rural sur le fonctionnement d'une entreprise et déroulement de la transition</p>	<p>I. Evaluation d'une entreprise ayant séjourné dans un atelier rural</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La personne rencontrée exerce-t-elle toujours une activité entrepreneuriale ? - Propriétaire ou locataire ? - Evolution de l'entreprise depuis le départ de l'atelier (croissance, activités, personnel, étendue des marchés, taille des infrastructures, notoriété) - Opinion libre quant à la santé de l'entreprise après son passage dans un atelier rural 	<p>1.7. 4.3. 4.10. 4.16.</p>

Objectifs principaux	Objectifs spécifiques	Résultats attendus	Numéro des questions
	J. Déterminer les avantages et leçons tirés d'un passage en atelier rural	<ul style="list-style-type: none"> - L'entrepreneur prend-il en considération des leçons tirées de son expérience vécue en atelier rural - Pour quelle(s) raison(s) un entrepreneur décide-t-il d'être propriétaire ? A contrario, pour quelle(s) raison(s) décide-t-il de rester locataire ? 	4.2. 4.4. 4.5.
	K. Description du déroulement de la transition entre l'atelier rural et de nouveaux locaux	<ul style="list-style-type: none"> - La commune aide-t-elle l'entrepreneur au moment de son départ ? - Si oui, de quelle manière ? - Une aide de la part de la commune est-elle attendue de la part des locataires ? - Investissement(s), capital propre, dettes - Difficultés rencontrées lors de la transition - Avantages tirés du déménagement - Milieu de réimplantation de l'entreprise 	4.6. à 4.9. 4.11. à 4.15.
5. Evaluation des possibilités d'intégration de l'atelier rural dans une démarche de développement durable	L. Déterminer les possibilités d'intégration des ateliers dans une démarche de développement durable ?	<ul style="list-style-type: none"> - Quels sont les gestes appliqués par l'entreprise qui s'intègrent dans une démarche de développement durable ? - Y a-t-il une volonté de la part de la commune d'intégrer l'atelier rural dans une démarche de développement durable ? - Aménagements pouvant être apportés par la commune au sein de l'atelier de manière à faciliter l'intégration de l'entreprise dans une démarche de développement durable ? - Opinion des entrepreneurs en ce qui concerne le développement durable au sein des entreprises. 	5.1. à 5.7.

3.3. Communes : atelier rural en fonction

Le tableau ci-dessous synthétise objectifs spécifiques et résultats s'y rapportant et attendus via le questionnaire administré aux communes ayant un atelier rural en fonction sur leur territoire. Il est à mettre en relation avec le questionnaire structuré, présenté en annexe 3, les numéros des questions visant à atteindre l'objectif cité.

Objectifs principaux	Objectifs spécifiques	Résultats attendus	Numéro des questions
1. Mise en exergue du profil des acteurs rencontrés	A. Caractériser l'agent le plus apte à présenter la mise en place et la gestion de l'atelier rural de la commune	<ul style="list-style-type: none"> - Identité de l'agent - Parcours de l'agent au sein de la commune - Milieu d'origine 	1.1 à 1.8
2. Mise en place de l'atelier rural et du partenariat : motivations et modalités	B. Identifier les facteurs de motivations et de blocage à implanter un atelier rural sur le territoire de la commune	<ul style="list-style-type: none"> - Motivations de départ - Facteurs de blocage - L'importance des subsides alloués aux communes est-elle nécessaire pour implanter un atelier rural 	3.1. à 3.3. 3.11.
	C. Identifier la stratégie d'implantation des ateliers ruraux au sein du territoire communal	<ul style="list-style-type: none"> - Eléments pris en compte pour choisir le lieu d'implantation de l'atelier rural - Description de la localisation géographique de l'atelier rural 	3.4. 3.5.
	D. Connaître les modalités concrètes de mise en place de l'atelier rural	<ul style="list-style-type: none"> - Démarche suivie par la commune pour implanter un atelier rural sur son territoire - Financement du projet - Matériel mis à disposition et financement de celui-ci - Les difficultés rencontrées à implanter un atelier rural - Conseils et recommandations pour accélérer ou simplifier la procédure d'implantation de l'atelier rural 	3.6. à 3.10. 3.12.

Objectifs principaux	Objectifs spécifiques	Résultats attendus	Numéro des questions
	E. Connaître les modalités concrètes de mise en œuvre du partenariat entreprise-commune	<ul style="list-style-type: none"> - Promotion de l'atelier rural - Sélection de l'entrepreneur bénéficiaire (qui, comment) - Les difficultés rencontrées à créer le partenariat - Conseils et recommandations pour améliorer le partenariat - Motivations pour qu'une même entreprise occupe plusieurs emplacements 	2.5. 3.13. 3.15. à 3.19. 4.19. à 4.21.
3. Evaluation qualitative et quantitative des ateliers ruraux	F. Apprécier l'occupation des infrastructures	<ul style="list-style-type: none"> - Rotation des baux - Raisons d'inoccupation - Occupation de plusieurs emplacements par une même entreprise : raisons de ce type d'occupation - Acquisition d'emplacements 	2.2. 2.3. 2.6. 2.7. 4.10.
	G. Identifier s'il s'agit d'un atelier construit ou d'une réhabilitation d'un site ou d'un bâtiment désaffecté	<ul style="list-style-type: none"> - Atelier rural construit ou réhabilité - Valorisation d'un terrain communal - Précisions concernant la réhabilitation du bâtiment, d'un site. 	2.1.
	H. Evaluer la notoriété des ateliers ruraux	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'entrepreneurs ayant répondu à l'appel à projets lancé par la commune - Nécessité de faire de la publicité - Eléments influençant la notoriété des ateliers ruraux 	3.13. 3.14.
	I. Déterminer les atouts et les contraintes liés à l'implantation d'un atelier rural au sein de la commune	<ul style="list-style-type: none"> - Avantages/inconvénients de l'atelier rural pour la commune 	5.1. 5.2.

Objectifs principaux	Objectifs spécifiques	Résultats attendus	Numéro des questions
	J. Evaluer l'efficacité des ateliers ruraux vis-à-vis de l'implantation des entreprises en milieu rural	<ul style="list-style-type: none"> - La commune renouvellerait-elle l'expérience ? - Opinion libre quant à l'efficacité de l'outil - Acquisition et localisation définitive - La commune envisage t'elle d'implanter un atelier rural supplémentaire ? 	4.10. 5.3. à 5.5.
	K. Déterminer si l'atelier rural s'inscrit dans une démarche de développement durable	<ul style="list-style-type: none"> - Y a-t-il une volonté de la part de la commune d'inscrire l'atelier rural dans une démarche de développement durable - Quels sont les gestes adoptés par la commune lors de la mise en place de l'atelier rural pour l'inscrire dans du développement durable - Aménagements à apporter pour favoriser le développement durable 	3.20. 3.21. 3.22.
	L. Apprécier la rentabilité de l'atelier rural	<ul style="list-style-type: none"> - Déterminer le temps nécessaire pour amortir l'investissement de départ. 	4.9.
4. Fonctionnement du partenariat commune-entreprise	M. Connaître les modalités de location de l'atelier rural	<ul style="list-style-type: none"> - Un état des lieux est-il réalisé ? - Un contrat de location est-il établi, par qui ? - Photocopie du contrat de location - Possibilités de résiliation du bail et conditions - Possibilités de renouvellement du bail - Durée du bail - Montant du loyer et élément influençant ce montant - Montant du loyer pour une entreprise occupant plusieurs emplacements - Possibilités de révision du loyer 	2.4. 4.1. à 4.7.
Objectifs principaux	Objectifs spécifiques	Résultats attendus	Numéro des

			questions
	N. Connaître les modalités de vente de l'atelier rural	<ul style="list-style-type: none"> - Motivations à la vente - Facteurs de blocage à la vente - Qui décide de l'accord ou du refus de la vente - Conditions pour être acquéreur 	
	O. Identifier les rôles joués par la commune en tant que partenaire et apprécier la satisfaction des relations entretenues avec l'entreprise	<ul style="list-style-type: none"> - L'entrepreneur est-il régulièrement contrôlé ? - Acteurs communaux s'occupant de la gestion des ateliers - Responsabilités et devoirs de la commune en tant que partenaire - Communication entre les partenaires (raisons, mode, fréquence) - Accord sur les objectifs des partenaires et leur capacité à travailler ensemble - Degré de satisfaction des relations entretenues avec l'entrepreneur 	4.13. à 4.19.
5. Utilisation des recettes engrangées par les ateliers ruraux	P. Identifier le devenir des recettes engrangées par les ateliers ruraux	<ul style="list-style-type: none"> - Quelle est l'utilisation des recettes engrangées par la location des ateliers ruraux. - Quelle est l'utilisation des recettes engrangées par la vente des ateliers ruraux. - Montant des loyers demandés - Montant des recettes engrangées par la vente d'un atelier rural 	3.10. 4.8. 4.10.

3.4. Communes : atelier rural n'étant pas utilisé comme tel

Le tableau ci-dessous synthétise objectifs spécifiques et résultats s'y rapportant et attendus via le questionnaire administré aux communes ayant un atelier rural sur leur territoire qui n'est pas occupé par un entrepreneur. Il est à mettre en relation avec le questionnaire structuré, présenté en annexe 4, les numéros des questions visant à atteindre l'objectif cité.

Objectifs principaux	Objectifs spécifiques	Résultats attendus	Numéro des questions
1. Mise en exergue du profil des acteurs rencontrés	A. Caractériser l'agent le plus apte à présenter la mise en place et le revirement d'utilité de l'atelier rural de la commune	<ul style="list-style-type: none"> - Identité de l'agent - Parcours de l'agent au sein de la commune 	1.1. à 1.8.
2. Description de la structure étudiée	B. Apprécier l'occupation des infrastructures	<ul style="list-style-type: none"> - Historique d'occupation - Raisons d'inoccupation - La structure a-t-elle eu le rôle d'atelier rural avant de jouer son rôle ? 	2.1. 2.3. à 2.5.
	C. Identifier s'il s'agit d'un atelier construit ou d'une réhabilitation d'un site ou d'un bâtiment désaffecté	<ul style="list-style-type: none"> - Atelier rural construit ou réhabilité - Valorisation d'un terrain communal - Précisions concernant la réhabilitation du bâtiment, d'un site. 	2.2.
	D. Identifier la stratégie d'implantation de la structure au sein du territoire communal	<ul style="list-style-type: none"> - Eléments pris en compte pour choisir le lieu d'implantation de la structure 	3.2.
	E. Financement du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Montants perçus et acteurs ayant participé au financement de la structure étudiée 	3.9.

Objectifs principaux	Objectifs spécifiques	Résultats attendus	Numéro des questions
3. Revirement de l'utilité de l'atelier rural : motivations/raisons et modalités	F. Identifier les facteurs de motivations et de blocage, ainsi que les raisons ayant poussé à modifier le projet de mise en place d'un atelier rural au sein de la commune	<ul style="list-style-type: none"> - Les raisons pour lesquelles le "projet-atelier rural" n'a pas abouti/a été modifié - Facteurs de blocage au revirement du projet - La modification dans le projet est-elle liée à l'absence de demande de location de la part des entrepreneurs - La commune a-t-elle assurée la notoriété de l'atelier rural - Le revirement s'est-il opéré par volonté ou par dépit 	3.5. à 3.7. 3.15.
	G. Connaître les modalités à suivre pour que la structure communale passe d'une fonction d'atelier rural à une autre.	<ul style="list-style-type: none"> - Démarche suivie pour modifier le projet de base - A quel moment de la démarche classique d'implantation d'un atelier rural au sein de la commune s'est déclenché le revirement du projet. - Le moment auquel se décide le changement du projet apporte-t-il des modifications dans la procédure à suivre - Des modifications dans la conception du projet doivent-elles être apportées 	3.1. 3.3. 3.4. 3.8.
4. Recettes engrangées par le nouveau projet : montants et utilisation	H. Identifier les recettes engrangées par le nouveau projet et connaître leur utilisation	<ul style="list-style-type: none"> - Le nouveau projet engendre-t-il des recettes pour la commune - Quel est le montant des recettes engrangées par le nouveau projet - Quelle est l'origine des recettes engrangées par le nouveau projet - Quelle est l'utilisation des recettes engrangées par le nouveau projet - La commune envisage-t-elle de réinvestir dans l'implantation d'un atelier rural au sein de la commune. - Quels sont les droits de regard des différents acteurs ayant participé au financement de la structure communale 	3.10. à 3.14.

Objectifs principaux	Objectifs spécifiques	Résultats attendus	Numéro des questions
5. Apprécier la satisfaction de la commune envers le revirement de l'utilité de l'atelier rural	I. Déterminer les atouts et les contraintes liés à la substitution de l'atelier rural par un autre projet de développement	<ul style="list-style-type: none"> - Avantages/inconvénients de nouveau projet pour la commune qu'elle n'aurait pas connus si la structure communale était utilisée comme atelier rural - Les contraintes subies par la commune pourraient-elles une motivation à une (ré)affectation du bâtiment communal en atelier rural ? - La commune renouvellerait-elle l'expérience ? (un autre projet à la place de l'atelier rural), éprouve-t-elle des regrets à ne pas utilisé la structure comme atelier rural ? - Opinion libre quant à l'efficacité des ateliers ruraux en termes d'implantation d'entreprise en milieu rural. - Degré de satisfaction de la commune vis-à-vis du projet alternatif à l'atelier rural. 	4.1. à 4.3. 4.5. à 4.7.
	J. Identifier si la commune envisage de réutiliser la structure communale comme atelier rural à l'avenir	<ul style="list-style-type: none"> - La commune envisage-t-elle de (ré)utiliser la structure comme atelier rural à l'avenir ? - La structure a-t-elle garder la possibilité d'être (ré)utilisée comme atelier rural à l'avenir ? 	3.8. 4.4.